

Dossier de demande d'autorisation d'établissement et d'exploitation de liaison FH d'un réseau privé indépendant de télécommunications

1. la lettre de demande d'autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau indépendant adressée au Secrétaire Exécutif de l'ARCEP-BENIN ;
2. le formulaire de demande dûment rempli, signé et cacheté par le responsable de la structure et par l'installateur du réseau ;
3. la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
4. la copie récente légalisée de la pièce d'identité du représentant légal de votre société ;
5. le statut de votre société ;
6. l'architecture du réseau ;
7. la preuve du paiement des frais d'étude de demande dont le montant est fixé à deux cent cinquante mille (250 000) F CFA par bond conformément aux dispositions de la décision n° 2016-010 ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DRP/DRI/DR/DAJRC/GU portant fixation des frais d'étude de dossier liés aux prestations de service de communications électroniques et de la poste du 29 avril 2016 ;
8. la documentation technique complète des équipements et antenne à exploiter sur votre réseau ainsi que les certificats d'agrément relatifs auxdits équipements ;
9. le diagramme de rayonnement de l'antenne.